

le-  
Laurier,  
qualité de  
heures de  
purement, et  
sez un excellent  
département depuis  
aire, député, ministre et  
neur.

vous dire combien nous  
attachés à votre profession. Je  
un grand utilisateur de taxis dans  
exercice de mon mandat, et je me rends  
compte que les services que vous offrez  
sont extrêmement précieus et utiles.

Je dois vous dire que, comme vous, je  
suis réservé au sujet du nouveau statut  
de l'auto-entrepreneur, parce qu'il ne  
faudrait pas qu'il y ait en France un sys-  
tème à deux vitesses, un où ceux qui sont  
régulièrement inscrits paient des charges  
importantes, et un autre où ceux qui ne  
sont pas en sont partiellement exonérés.

La organisation par l'Etat d'une  
de concurrence, ce qui m'a  
la semaine dernière à  
mer Ministre, pour lui  
mesures très rapides  
sans soient l'objet  
de concurrence  
profession,  
bâtiment

se sera dommageable pour les entre-  
prises et il faut être extrêmement vigi-  
lant.

Cela dit, j'ai vu vos motions et en par-  
ticulier celle concernant les Caisses  
Primaires d'Assurances Maladie. Je  
pense comme vous qu'il est extrême-  
ment important que l'on applique les  
textes et que les instructions données en  
haut lieu descendent dans les départe-  
ments.

Celle qui concerne le transport des veuils  
a également attiré mon attention. Vous  
avez à ce sujet entièrement raison et  
j'espère que vous aurez gain de cause.  
Comme je vous l'ai déjà dit, il faut que  
vous puissiez effectuer des services de  
proximité et le transport de petits colois  
en est un.

En ce qui me concerne, je vais interve-  
nir auprès de votre ministère de tutelle,  
car il ne s'agit pas à mes yeux de sur-  
potarisme, mais de justes revendica-  
tions.

Je vais conclure en vous disant que je  
discute souvent de différents problèmes  
ou des sujets qui font l'actualité avec  
le chauffeur lorsque je suis dans un  
taxi, et que je trouve ces échanges par-  
ticulièrement enrichissants.

Je souhaite que la fédération des  
des taxis de province puisse faire  
vos justes revendications, et je  
remercie de tout coeur d'avoir choisi  
Loiret pour votre congrès. »

Monsieur le sénateur Jean-Pierre SUEUR  
quitte ensuite l'assemblée sous les  
applaudissements.